

Déclaration électronique des salaires

En tant que client d'une assurance collective accidents ou perte de gain en cas de maladie, Zurich vous donne la possibilité de transmettre votre déclaration des salaires annuelle par voie électronique.



Standard salaire CH

Zurich est très engagée dans le projet «Standard salaire CH» visant à développer une procédure unifiée de communication des salaires (ELM) sous la direction de l'association swissdec en partenariat avec la Confédération, l'AVS/AI, l'Association Suisse d'Assurances ASA, la Suva et d'autres partenaires. Il vous suffit d'un seul clic pour envoyer les données à différents destinataires directement depuis la comptabilité salariale. Le report des données à plusieurs destinataires est supprimé.

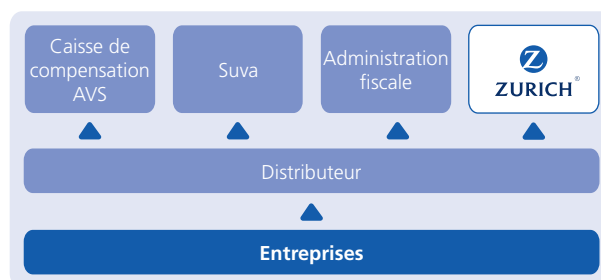
À qui profite la déclaration électronique des salaires?

Avec ELM, il n'est plus nécessaire de remplir à la main d'innombrables formulaires pour différents destinataires. Cette procédure unifiée consiste en une transmission électronique (cryptage SSL). La répartition des données salariales aux différents destinataires s'effectue via le distributeur. Les entreprises sont déchargées dans la mesure où elles peuvent communiquer simultanément leurs données salariales à tous les destinataires.

Les données salariales peuvent être reçues par:

- Zurich
- Les caisses de compensation AVS
- La Suva
- L'administration fiscale
- L'Office fédéral de la statistique

Destinataires des données salariales



Vos avantages en un coup d'œil

- Suppression des formulaires de déclaration dans l'assurance de personnes
- Transmission cryptée des données salariales à plusieurs destinataires par simple clic
- Économies grâce à la baisse des frais administratifs
- Économie de temps grâce à la réduction des contrôles
- Exactitude des données sur les salaires

Transmission électronique des données possible pour:

- L'assurance accidents obligatoire (LAA)
- L'assurance complémentaire LAA (LAAC)
- L'assurance perte de gain en cas de maladie (IJM)



Conditions d'utilisation d'ELM

Utilisation d'un logiciel de comptabilité salariale certifié swissdec (vous trouverez les prestataires certifiés swissdec sur www.swissdec.ch)

Configuration du programme salarial avec votre profil d'assurance Zurich avant le premier versement des salaires de l'année

Profil d'assurance

Pour toute question sur votre profil d'assurance, adressez-vous à votre conseiller en assurances ou envoyez un e-mail à swissdec@zurich.ch.

Vous trouverez des informations sur ELM et un guide pour la déclaration électronique des salaires sur www.zurich.ch/pme.

Certifié swissdec

swissdec est le label de qualité pour les logiciels de comptabilité salariale. Il est prêté la plus grande attention à la protection des données lors du traitement et de la transmission des données salariales. swissdec garantit et surveille la transmission des données du point de vue de sa conformité avec la loi et de sa sécurité. www.swissdec.ch

swissdec a obtenu le label de protection des données Good-Priv@cy® de l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS). Cela que swissdec satisfait aux exigences de qualité de la SQS et de protection des données.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement et individuellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker. www.zurich.ch

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.



Because change happenz®